

Fiche mensuelle / 31.03.2026

Vontobel Fund - Non-Food Commodity H (hedged), CHF

Document de marketing pour les investisseurs de détail en: CH, LU

Objectif d'investissement

Ce fonds de matières premières vise la croissance du capital, tout en respectant la diversification des risques.

Caractéristiques clés

Le fonds investit indirectement sur les marchés mondiaux des matières premières. Un panier diversifié de placements en produits de base vise à tirer parti des rendements découlant de l'évolution des cours au comptant des produits de base ainsi que du renouvellement actif des contrats à terme sur ces produits.

Approche

L'équipe d'investissement, composée de spécialistes expérimentés en matières premières, suit un processus rigoureux. Sur la base d'analyses fondamentales et quantitatives combinées, l'équipe sélectionne de manière dynamique les opportunités les plus prometteuses de l'univers d'investissement et prend des positions actives sur les courbes des futures des matières premières.

| | |
|--|---|
| Gestion de portefeuille | Kerstin Hottner |
| Domicile, forme juridique du fonds, SFDR | Luxembourg, UCITS, Art. 6 |
| Devise du fonds / catégorie de part | USD / CHF |
| Date de lancement du fonds / catégorie de part | 28.11.2014 / 28.11.2014 |
| Taille du fonds | USD 90.43 Mio |
| Valeur nette d'inventaire (NAV) / action | CHF 93.82 |
| Indice de réf. | Bloomberg Commodity ex-Agriculture and Livestock Capped Index TR (CHF hedged) |
| ISIN / VALOR | LU1106545293 / 25360771 |
| Commission de gestion | 1.50% |
| Frais courants (incl. comm. gest.) au 31.08.2025 | 1.77% |
| Frais d'entrée / conversion / sortie, max. ¹⁾ | 5.00% / 1.00% / 0.30% |
| Politique de distribution | capitalisation |

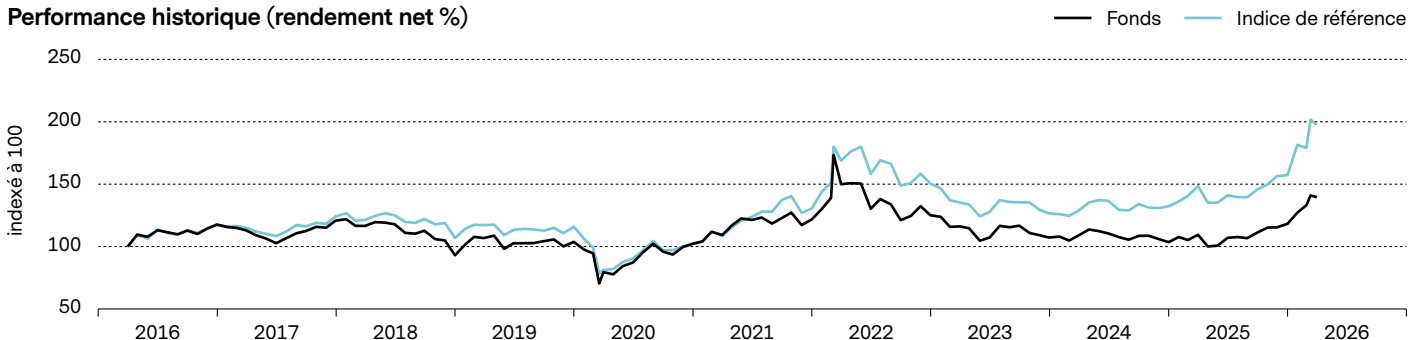
¹⁾ Consulter le distributeur de fonds pour les frais actuels, si applicables.

Caractéristiques du portefeuille

| | Fonds | Indice de réf. |
|---------------------------------------|---------|----------------|
| Volatilité, annualisée ²⁾ | 13.55% | 15.25% |
| Ratio de Sharpe ²⁾ | 0.40 | |
| Ratio d'information ²⁾ | négatif | |
| Beta ²⁾ | 0.72 | |
| Tracking error, ex-post ²⁾ | 9.10% | |

²⁾ calculé sur 3 ans

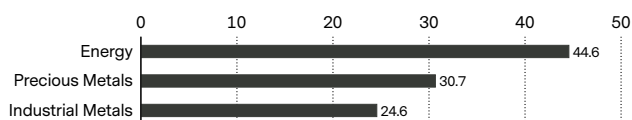
Performance historique (rendement net %)



| | 1 m | dep. 1 m | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 3 ans p.a. | 5 ans p.a. | depuis lanc. |
|----------------|------|----------|------|------|-------|------|------|-------|------|-------|------|------|------------|------------|--------------|
| Fonds | 4.8 | 18.0 | 14.2 | -3.5 | -14.3 | 2.7 | 19.1 | -1.4 | 11.6 | -23.0 | 2.6 | 19.6 | 6.3 | 5.0 | -6.2 |
| Indice de réf. | 10.3 | 25.6 | 18.9 | 4.4 | -15.8 | 15.3 | 27.4 | -11.6 | 8.4 | -13.9 | 6.1 | 17.5 | 13.5 | 12.7 | 25.2 |

La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. Les données de performance omettent les commissions d'entrée / sortie et les frais prélevés, et incluent les distributions brutes réinvesties. Le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter, suite à des fluctuations monétaires, entre autres.

Répartition sectorielle (%)



Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée.
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change.
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti.
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi.
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
- Les placements dans les matières premières peuvent être soumis à une volatilité considérable et exposés à de brusques fluctuations sur une longue période. Certains marchés de matières premières peuvent également faire l'objet d'interventions directes de gouvernements, ce qui peut provoquer une volatilité extrême des prix des placements dans ce secteur.
- En raison de l'utilisation d'une stratégie d'options d'achat couvertes, le potentiel de gain lié à une évolution positive du prix du sous-jacent sera limité.
- Les investissements du compartiment peuvent être soumis à des risques de durabilité. Des informations sur la manière dont les risques de durabilité sont gérés au sein de ce compartiment sont disponibles sur le site Vontobel.com/SFDR.

Glossaire

Beta mesure la sensibilité d'un fonds par rapport à un marché (représenté par son indice de référence). Un bêta de 1,05 signifie que les cours d'un fonds varient à la hausse ou à la baisse de 5% de plus que ceux de l'indice. **Catégorie de part** désigne un ensemble d'actions d'un fonds auxquels s'appliquent des types de clients, des politiques de distribution, des structures de frais, des devises, des montants minimums d'investissement et d'autres caractéristiques distinct(e)s. Les particularités de chaque catégorie de part sont décrites dans le prospectus du fonds. **Commission de gestion** désigne une commission qui englobe les coûts facturés à un fonds au titre des services de gestion de portefeuille et, le cas échéant, des services de distribution. **ESG** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un ensemble de mesures ou de notations qui sont utilisées pour sélectionner les investissements potentiels en fonction des problèmes qui pourraient affecter la performance financière et/ou avoir un impact important sur l'environnement et la société. Les critères ESG mentionnés dans ce document sont fournis à titre informatif et ne font pas nécessairement partie du processus d'investissement du fonds. **Forward**, ou contrat à terme, désigne un accord entre deux parties pour l'achat ou la vente d'un actif à un prix prédéterminé à une date ultérieure, souvent utilisé à des fins de couverture ou de spéculation ou pour la négociation de matières premières, auquel cas il peut être modulé en fonction d'un montant, d'une date de livraison ou d'un type de matière première (produits alimentaires, métaux, pétrole ou gaz naturel). **Frais courants** désigne la somme des coûts de gestion d'un fonds sur une base continue, tels que les frais de gestion et divers coûts juridiques et d'exploitation. Ils sont calculés de manière rétrospective sur une période de 12 mois sous la forme d'un pourcentage des actifs du fonds. Si les données disponibles sont insuffisantes, par exemple pour les fonds lancés récemment, les frais courants peuvent être estimés à partir de données de fonds aux caractéristiques comparables. **Future**, ou contrat à terme standardisé, désigne un accord juridique pour l'achat ou la vente d'une matière première, d'une devise ou d'un titre en particulier à un prix et une date future prédéterminés. Il s'agit de contrats standardisés sur les plans de la qualité et de la quantité, ce qui facilite leur négociation sur une bourse de contrats à terme standardisés. **Indice** désigne un portefeuille qui réunit une large gamme de titres en fonction de règles prédéfinies. Des indices comme le FTSE 100 ou le DAX 30 sont utilisés pour représenter la performance de marchés particuliers et servent donc de points de référence pour mesurer les performances d'autres portefeuilles. Un indice utilisé comme référence à des fins de comparaison de la performance est appelé un « indice de référence ». **Instrument dérivé** désigne un titre financier dont le prix est déterminé en fonction d'un indice de référence ou d'un actif sous-jacent, tel que des actions, obligations, matières premières, devises, taux d'intérêt ou indices de marché. Les contrats à terme, les options et les credit default swaps en sont des exemples. **ISIN** désigne le numéro international d'identification des titres (International Securities Identification Number), un code unique qui identifie une émission de titre spécifique. Il est attribué par l'agence de numérotation nationale (national numbering agency, NNA) propre à chaque pays. **Option** désigne un instrument financier dérivé dont le prix dépend de la valeur de titres sous-jacents, comme les actions. Les options de vente/d'achat confèrent aux acheteurs le droit (mais non l'obligation) d'acheter/de vendre un actif sous-jacent à un prix et à une date convenus. **Politique de distribution** d'un fonds définit la distribution de dividendes de ses classes d'actions aux investisseurs. Les classes d'actions de capitalisation réinvestissent les revenus issus des participations du fonds dans le fonds et ne réalisent pas de distributions aux détenteurs d'actions. Les actions de distribution réalisent généralement de façon périodique des paiements en liquidités aux détenteurs d'actions. **Ratio d'information** mesure la surperformance d'un portefeuille par rapport à l'indice de référence par unité de volatilité de la performance. Il est utilisé afin de mesurer la capacité d'un gérant de portefeuille à générer une surperformance par rapport à un indice de référence. **Ratio de Sharpe** mesure le rendement excédentaire par unité de risque. Le ratio est le rendement moyen supplémentaire obtenu par rapport au taux sans risque par unité de volatilité. Un portefeuille avec un ratio de Sharpe plus élevé est considéré comme supérieur à ses concurrents. **Tracking error** désigne l'écart-type de la différence entre les rendements d'un fonds et son indice de référence, exprimé en pourcentage. Plus le fonds est géré activement, plus la tracking error est élevée. **Valeur nette d'inventaire (NAV) / action**, ou valeur liquidative, connue également comme le cours de l'action d'un fonds, représente la valeur par action du fonds. Elle est calculée en divisant les actifs du fonds moins ses passifs par le nombre d'actions en circulation. Pour la plupart des fonds, elle est calculée et publiée chaque jour. **VALOR** désigne un numéro d'identification émis par SIX Financial Information et attribué aux instruments financiers en Suisse. **Volatilité** mesure la fluctuation de la performance d'un fonds sur une certaine période. Elle est le plus souvent exprimée par le biais de l'écart-type annualisé. Plus la volatilité est élevée, plus un fonds tend à être risqué.

Remarques importantes

Ce document commercial a été produit par une ou plusieurs sociétés du Groupe Vontobel (collectivement "Vontobel") pour des clients particuliers dans le(s) pay(s) suivant(s): CH, LU.

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («K(I)ID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts. Avant de conclure tout accord au sujet dudit investissement, il vous appartient de consulter vos conseillers professionnels et/ou en placements qui se prononceront sur son adéquation à votre profil.

Pour les produits relevant de l'Article 6 SFDR, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des points de vente agréés, au siège du fonds, 49 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels, ainsi que les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse vontobel.com/am. Vous trouverez un résumé des droits des

investisseurs (y compris des informations sur les mécanismes de recours collectif en cas de litiges conformément à la directive européenne 2020/1828) en anglais via le lien suivant : www.vontobel.com/vamsa-investor-information. Vontobel utilise divers fournisseurs de données externes. Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : <https://am.vontobel.com/en/terms-of-licenses>. Vontobel peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE. le représentant en **Suisse**: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich,

Toutes les données du présent document, y compris les informations sur les fonds, sont obtenues ou calculées par Vontobel. Toutes les données sont à la date du document, sauf indication contraire. Bien que Vontobel soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

Tout indice référencé ici est la propriété intellectuelle (y compris les marques déposées) du fournisseur de licence concerné et est utilisé avec autorisation. Tout produit faisant référence à un indice, l'utilisant ou basé sur celui-ci n'est en aucun cas parrainé, approuvé, vendu ou promu par le concédant de licence concerné, et celui-ci n'a aucune responsabilité à cet égard. Pour plus de détails concernant le fournisseur de licence, veuillez consulter le site vontobel.com/terms-of-licenses.

Vontobel Asset Management S.A.
18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
Luxembourg

luxembourg@vontobel.com
www.vontobel.com/am